

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE:

Nom du produit:

TEFLON LIQUIDE - En flacon accordéon

HPCPTFEL

Type Matériel:

Adhésif Anaérobie

Distributeur:

HAUTE PERFORMANCE CHIMIE

ZAC DES EPALITS 42 610 SAINT ROMAIN LE PUY

Tel 04.77.76.99.31 - Fax 04.77.76.98.83

hpchimie@hpchimie.com - www.hpchimie.com

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU MÉLANGE

Conformément aux exigences 1272/2008 (CLP).

Irritation de la peau : H315 Provoque une irritation de la peau.

Sensibilisation de la peau : H317 Peut provoquer une réaction allergique de la peau.

Irritation des yeux : H319 Provoque une irritation des yeux,

H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

R36 / 37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

2.2. ELEMENTS DU TAG (CLP)



Danger

H315 Provoque une irritation de la peau.

H317 Peut provoquer une réaction allergique de la peau.

H319 Provoque une irritation des yeux,

H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Précaution

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Ne pas respirer les vapeurs.

P280 Porter des masques de protection / gants / vêtements / lunettes.

P302 + P352 En cas de contact avec la peau, se laver immédiatement avec de l'eau et du savon.

P305 + P351 + P338 En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles si elles peuvent être enlevées facilement.

P312 contacter le centre antipoison / Docteur / médecin si vous ne vous sentez pas bien.

P403 + P233 Maintenir le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

2.2. ELEMENTS DUTAG (DPD 1999/45 / EC)



Avis: irritant

R36/37/38: Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.

R43: Peut provoquer une sensibilisation par le contact avec la peau.

S23: Ne pas respirer les vapeurs.

S24/25: Eviter le contact avec la peau et les yeux.

S26: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement abondamment avec de l'eau et consulter un avis médical.

S28: Après contact avec les yeux, rincer immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon.

S37: Porter des gants appropriés.

DANGERS ADDITIONNELS

Le produit n'est pas dangereux s'il est utilisé SELON LES CONSEILS D'UTILISATION.

3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS SUBSTANCE

3.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU MÉLANGE

pas applicable

3.2 MÉLANGES

Caractéristiques chimiques: colle à base de méthacrylate d'hydroxyéthyle / acrylate d'hydroxypropyle

Ingédients nocifs			
Ingédient	Désignacion	Contenu	DPD /CLP
EINECS 248-666-3 CAS 27813-02-1	Hydroxypropyl acrylate	20-40 %	EU: Xi; R36. Sens.; R43. CLP: Eye Irrit. 2; H319. Skin Sens. 1; H317.
EINECS 212-782-2 CAS 868-77-9	2-Hydroxyethyl Methacrylate	5-10 %	EU: Sens.; R43. Xi; R36/38. CLP: Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. Skin Sens. 1; H317.
REACH 01-2119475796-19-xxxx EINECS 201-254-7 CAS 80-15-9	Cumene hydroperoxide	<1 %	EU: O; R7. T; R23. C; R34. N; R51-53. Xn; R21/22. Xn; R48/20/22. CLP: Org. Perox. EF; H242. Acute Tox. 4; H302. Acute Tox. 4; H312. Acute Tox. 3; H331. Skin Corr. 1A; H314. STOT RE2; H373. Aquatic Chronic 2; H411.
EINECS 204-055-3 CAS 114-83-0	1-Acetyl-2-phenylhydrazine	<0.1 %	EU: Xn; R21. Xn; R68/22. Sens.; R43. CLP: Acute Tox. 4; H312. Skin Sens. 1; H317. STOT SE 2; H371.

4 - PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Inhalation: Accompagner la personne / Assister en cas de difficultés respiratoires en plein air: consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon. S'il y a irritation de la peau, consultez un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux ouverts pendant 10-15 minutes, rincer à l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Ingestion: Rincer la bouche, boire 2-3 verres d'eau et consulter un médecin. Ne PAS faire vomir.

4.2. SYMPTÔMES ET PRINCIPAUX EFFETS, AIGUS OU RETARDES

Yeux: Irritation, conjonctivite.

Peau: rouge, de l'urticaire, des éruptions cutanées, des irritations.

Respiratoire: irritation, toux, respiration sifflante, oppression thoracique

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Produit non inflammable (point d'éclair: > 80 °C)

Moyens d'extinction: Mousse, poudre, dioxyde de carbone.

5.2. DANGERS PARTICULIERS RESULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE.

Combustion: Libération de vapeurs / gaz toxiques et corrosifs (gaz nitreux, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone). Instructions: Ne pas inhaler les vapeurs.

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Gants protecteurs, des masques et des vêtements appropriés.

Feu / chaleur : Système de respiration d'air/ oxygène comprimé.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCEDURES CONSERVATOIRES Assurer une ventilation adéquate. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs.

6.2 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Empêcher la contamination des sols, des cours d'eau ou les égouts.

6.3 CONFINEMENT ET NETTOYAGE / MÉTHODES ET MATÉRIAUX

Absorber le liquide avec un matériau absorbant (sable, sciure de bois, terre, liant acide, liant universel), et placer dans un récipient clos pour l'élimination de déchets dangereux. La zone contaminée doit être nettoyée avec de l'eau et du savon. Nettoyer le sol et les objets contaminés.

Informations complémentaires: très glissant si le produit est renversé.

6.4 RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

Voir les articles 8 et 13

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 PRECAUTIONS DE MANIPULATION

Informations pour la manipulation:

Assurer une ventilation adéquate des aires de stockage et de travail.

Veiller à la propreté dans le lieu de travail.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Utilisez les systèmes d'application automatisés.

7.2 CONDITIONS POUR LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, y compris les incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec. Protéger de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Ne remplissez pas le retour du produit dans son emballage d'origine. Température de stockage: <25 °C
pointe Stockage: Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Classe de stockage: 10 = liquides combustibles ne sont pas en LGK 3

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

CONTRÔLE D'EXPOSITION: Ne pas respirer les vapeurs. Vérifier les concentrations dans l'air régulièrement. Travailler dans des espaces ouverts/ventilés ou avec un système d'extraction d'air, ventilation ou équipement respiratoire.

GANTS: Gants en gomme de nitrile RN374 résistants aux produits chimiques. Remplacez les gants après son usage. Épaisseur minimale : 0.7 mm.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES : S'assurer de la correcte ventilation de la place de travail.

Masque à gaz équipée d'un filtre A si permis avec exposition supérieure à la valeur limite dans l'air.

LUNETTES: lunettes protecteurs, viseur protecteur.

PEAU : Robe de travail/protection.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence: Liquide, blanche

Viscosité 40.000-70.000 mPa.s

Odeur : caractéristique

PH: N/A

Point d'ébullition: N/A

Point inflammable : >100°C

Propriétés explosives: N/A

Densité relative : 1.07

Solubilité dans l'eau : immiscible

Densité de vapeur : < de 10 à 25 °C

10 – STABILITE ET REACTIVITE

10.1 REACTIVITE:

Voir la section 10.3

10.2 STABILITE CHIMIQUE

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Réagit avec les acides forts et les agents oxydants.

10.4 CONDITIONS A EVITER

Tenir à l'écart de la chaleur.

10.5 MATIERES INCOMPATIBLES

Les agents oxydants forts, les agents réducteurs, les acides

10.6 DECOMPOSITION DANGEREUX

Quand la chaleur ou en cas d'incendie: des fumées toxiques. En cas d'incendie: oxydes de soufre, oxydes d'azote (NOx), le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Décomposition thermique: Pas de données disponibles.

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale : Peut provoquer irritation du tube digestif.

Toxicité aiguë en cas d'inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Irritation de la peau: L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation de la peau.

Irritation des yeux: Irritation des yeux.

Sensibilisation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxicité aiguë

INGREDIENT	CAS	VALEURES	
Hidroperoxyde de cumene	80-15-9	Oral - Id 50 / 4 h Inhalation - Ic 50 / 4 h Dermique - Id 50 / 4 h	382 mg/kg rat 220 ppm rat 500 mg/kg rat
Hidroxiopropilmetacrylate	27813-02-1	Oral - dI50 Dermique - dI50	> 5,000 mg/kg rat > 5,000 mg/kg lapin
2-Hidroxyethyl Metacrylate	868-77-9	Oral - dI50 Dermique - dI50	5,564 mg/kg rat > 3,000 mg/kg lapin
1-Acetil-2-phenilhidrazine	114-83-0	Oral - dI50	270 mg/kg rat

Corrosion – irritation de la peau

INGREDIENT	CAS	RESULTAT	ESPECES
Hidroperoxyde de cumene	80-15-9	Peau - corrosive	Lapin
2-Hidroxyethyl Metacrylate	868-77-9	Peau 24 h – irritant	Lapin
1-Acetil-2-phenilhidrazina	114-83-0	Peau 24 h – irritant	Lapin

Mutagénicité

INGREDIENT	CAS	RESULTAT	ESPECES
Hidroperoxyde de cumene	80-15-9	POSITIVE / NEGATIVE	Rat – OCED guideline 471

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Écotoxicité

Ne pas rejeter à l'égout, eaux de surface ou souterraines.

12.2. Mobilité

COV: <3% (1999/13/CE). Une fois les produits anaérobies polymérisés, ils sont inertes.

12.3. Biodégradabilité

Ce produit n'est pas biodégradable.

12.4. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée

12.5. Autres effets indésirables

Non dangereux pour la couche d'ozone (1999/45/CE)

Pas de substances énumérées à RoHS et DEEE

INGREDIENT	CAS	VALEURS HABITUELLES
Hidroperoxyde de cumene	80-15-9	Toxique pour les poissons CL50 - Oncorhynchus mykiss - 3,9 mg/l - 96 h Toxique pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques. CE50 - Daphnia magna (puce d'eau) - 16 mg / l - 24 h Persistance et biodégradabilité : Facilement biodégradable .
Hidroxiopropilmetacrylate	27813-02-1	Toxique pour les poissons. Test de flux constant. Leuciscus lides - 493 mg / l - 48h Toxicité bactériologique CE 10 Pseudomonas putida - 1140 mg / l - 16 h Persistance et biodégradabilité : biodégradation aérobie demande d'oxygène. Note : 94 % - rapidement biodégradable.
2-Hidroxyethyl Metacrylate	868-77-9	Toxique pour les poissons. Test de flux constant - Pimephales promelas 227 mg / l - 96 h Persistance et biodégradabilité : biodégradation aérobie demande d'oxygène. Résultat : 84 % biodégradable.
1-Acetil-2-phenilhidrazine	114-83-0	Pas de données disponibles

13 - LES CONSIDERATIONS DE DISPOSITION

13.1. METHODES DE TRAITEMENT DES DECHETS

Code de déchets (Directive 2008/98/EC, décision 2001/118/EC)

08 04 09 : Déchets d'adhésifs et scellants contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses. En fonction du secteur ou du processus de production, autres codes EURL peuvent être d'application concernant les déchets dangereux d'accord à la Directive 2008/98/EC.

Méthodes d'élimination : Élimination du produit : L'élimination doit être conforme aux réglementations locales et nationales. L'influence de ce produit comme déchet est insignifiante en comparaison à l'objet dans lequel il est appliqué.

14 –INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. TRANSPORT ROUTIER ADR

Substances non dangereuses

14.2. TRANSPORT FERROVIAIRE RID

Substances non dangereuses

14.3. ADN DE TRANSPORT FLUVIAL

Substances non dangereuses

14.4. TRANSPORT MARITIME IMDG

Substances non dangereuses

14.5. TRANSPORT AERIEN IATA

Substances non dangereuses

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Composés organiques volatiles (VOCs): < 3% (1999/13/EC)

16 – Autres Informations

R les expressions de composantes contenus dans un produit :

R7 Peut provoquer le feu.

R21 Dangereux en contact avec la peau.

R21/22 Dangereux en contact avec la peau et si ingéré.

R22 Nocif en cas d'ingestion

R23 Toxique par l'inhalation.

R34 Provoque des brûlures.

R36/38 Irritant pour les yeux, la peau et le système respiratoire.

R43 Provoque une sensibilisation par le contact avec la peau.

R48/20/22 Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H242 Peut s'enflammer en cas d'échauffement.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H331 Toxique par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Cette Fiche de Sécurité remplit les conditions en ce qui concerne les Produits chimiques (les Renseignements de dangers et l'Emballage pour les Réserves) les Règlements 2002 (CHIP3), qui exécutent les Directives de Conseil 67/548/EC (la Directive de Substances Dangereuse) et 99/45/EC (la Directive de Préparations Dangereuses) et les règlements s'amendant ultérieurs, jusqu'à et en incluant 2001/59/EC, qui exécute 28ème ATP de 67/548/EEC; et 2001/60/EC, qui exécute 1e ATP de 99/45/EC; et aussi la Directive 91/155/EC de Données de Sécurité, comme amendé pour la 2ème fois par 2001/58/EC.

Les renseignements contenus dans cette fiche de sécurité ont été obtenus d'une variété de sources et sont censés être exacts et actuels à la date d'édition indiquée. Le fabricant et/ou ses agents ne peuvent pas être tenus responsables pour l'utilisation erronée des renseignements contenus dans cette fiche de sécurité ainsi que pour l'utilisation, l'application ou le traitement ~~erronés~~ du produit décrit dans cette fiche de données. Les utilisateurs doivent être conscients de la possibilité de dangers dus à l'utilisation impropre du produit.